

COMMUNE DE REVEL

74 Place de la Mairie

38420 REVEL

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

En application de l'ordonnance N° 2015-899 du 23/07/2015 et du décret du 27/03/2016

**CONSTRUCTION D'UN LOCAL RANGEMENT
POUR L'ÉCOLE ET LES ASSOCIATIONS**

Acte d'Engagement

Lot n° 1

A renseigner par le candidat É ATTENTION : un Acte d'Engagement par lot en cas de réponse à plusieurs lots.

Intitulé du lot : 1

A renseigner par le candidat É ATTENTION : un Acte d'Engagement par lot en cas de réponse à plusieurs lots.

N° de marché : 2016 - 3

Article 1 : Contractant

Je soussigné (Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire):

M

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Agissant pour mon propre compte (1)

Agissant pour le compte de la société (2)

.....

.....

.....

.....

Agissant en tant que mandataire du groupement solidaire (3)

Agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint

Agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint

Pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature du

.....

~ après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P), et des documents qui y sont mentionnés,

~ et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 46 du Code des marchés publics,

Je ~~m'ENGAGE~~ ou ~~j'ENGAGE~~ le groupement dont je suis mandataire (4), sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses administratives particulières, à exécuter les travaux qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

(1) Cocher la case correspondante à votre situation

(2) Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée

(3) Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement

(4) Rayer la mention inutile

Article 2 : Prix

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3.5 du C.C.A.P.

Les travaux définis au C.C.A.P. sont divisés en lots, avec options pour certains lots.

L'ensemble des travaux du lot n° .. sera rémunéré par application d'un prix global forfaitaire égal à :

õ ..

Pour la solution de base :

" Montant hors taxe : Euros

" TVA (taux de 19,6 %) : Euros

" Montant TTC : Euros

" Soit en lettres :

õ ..

Pour les OPTIONS (si applicable au présent lot):

" Montant hors taxe : Euros

" TVA (taux de 19,6 %) : Euros

" Montant TTC : Euros

" Soit en lettres :

Article 3 : Délais

Les travaux devront être achevés au plus tard le 05/05/2017. Ils se feront sans interruption essentiellement sur une période de vacances scolaires entre le 17/12/2016 et le 10/03/2017.

Article 4 : Paiement

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

" Ouvert au nom de :

Pour les prestations suivantes :

Etablissement : õõ ..

Numéro de compte : Clé :.....õ õ õ .

Code banque : Code guichet :õ õ õ õ õ õ õ õ õ õ õ .

